

2020 / 2023

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

## VERS UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Accès aux droits • Inclusion numérique •  
Petite-enfance - Enfance - Jeunesse •  
Parentalité • Animation de la vie sociale



## ÉDITO

---

# CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA CHARENTE-MARITIME

Les collectivités locales sont des partenaires de premier plan dans la mise en œuvre de nos politiques familiales et sociales. Depuis 2018, nous souhaitons faire évoluer ce cadre partenarial vers une approche plus globale et plus transversale de nos domaines communs d'intervention, dans un contexte de reconfiguration territoriale, de contraction des finances publiques et de modernisation de l'action publique.

La Convention Territoriale Globale incarne aujourd'hui nos engagements réciproques au bénéfice de la population oléronaise : optimiser l'adéquation des politiques publiques aux besoins différenciés de la population, déployer la solidarité, contribuer à lutter contre les inégalités sociales et territoriales et favoriser l'égalité des chances. Les valeurs et principes qui nous guident « égalité », « neutralité », « modernité » et « continuité du service public » illustrent avec justesse la Convention Territoriale Globale.

Enfin, élus, représentants professionnels et bénévoles du monde associatif, partenaires institutionnels et nos équipes respectives ont été les chevilles ouvrières de cette démarche de coopération, pour un territoire qui expérimente, qui évalue, qui crée des synergies entre des acteurs différents, qui se projette et qui développe une vision à court, moyen et long terme.



**Jean-Jacques Rodrigues**

PRÉSIDENT DE LA CAISSE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE LA CHARENTE-MARITIME



**Gaëlle Gautronneau**

DIRECTRICE DE LA CAISSE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE LA CHARENTE-MARITIME

# ÉDITO

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE D'OLÉRON

Longtemps, la solidarité a été familiale et générationnelle. Avec l'effritement des structures traditionnelles, elle est devenue institutionnelle, associative. Généreuse, multiforme et donc complexe, elle n'est pas toujours lisible dans son fonctionnement et son utilisation par les ayants-droits, qui parfois éprouvent des difficultés à solliciter les aides répondant à leurs besoins.

Tel est l'un des enjeux du déploiement de la Convention Territoriale Globale, l'autre étant de gagner en efficacité, notamment financière et budgétaire.

Elle est alors l'opportunité de réaffirmer l'engagement de la Communauté de Communes en faveur de l'enfance et de la jeunesse et d'élargir notre projet de territoire aux dimensions familiales et sociales, de l'accès aux droits jusqu'au lien social et à la parentalité, dans une démarche de transversalité.

La CTG doit permettre de penser et d'agir au plus près des besoins des Oléronais et Oléronaises de la naissance jusqu'à l'entrée dans la vie adulte, parfois vers le rôle de parent, mais également dans les moments de fragilité. Garantir l'accès aux droits et aux services pour toutes et tous, dans un territoire pourtant éloigné des centres urbains, pour que chacun puisse trouver une « porte à pousser » en fonction de ses besoins.

Afin de réussir ces défis, la CTG se place aux côtés des partenaires publics et associatifs, en facilitatrice des dynamiques locales ; tout en encourageant la participation active de la population.



**Michel Parent**

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE L'ÎLE D'OLÉRON



**Patrice Robillard**

VICE-PRÉSIDENT DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'ÎLE D'OLÉRON, EN CHARGE  
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE



# SOMMAIRE

---

<b>Édito</b>	02
<b>Qu'est-ce qu'une Convention Territoriale Globale ?</b>	05
<b>Quelle stratégie pour la CTG de l'île d'Oléron ?</b>	06
Le contexte	
L'élaboration	
Comment ça marche ?	
<b>Que contient la CTG de l'île d'Oléron ?</b>	08
Axe 1 • Favoriser l'accès aux droits et aux services et l'inclusion numérique	
Axe 2 • Accompagner les parcours de 0 à 25 ans	
Axe 3 • Accompagner et soutenir la fonction parentale et les familles	
Axe 4 • Soutenir l'animation de la vie sociale et la participation des habitants	

*Toutes les informations sont actualisées à la date d'édition de ce document.*

# QU'EST-CE QU'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ?

Les Conventions Territoriales Globales (CTG) sont des accords signés entre une Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et une collectivité territoriale. Ces documents viennent en remplacement des CEJ (Contrats Enfance-Jeunesse), permettant ainsi d'étendre le périmètre de contractualisation à l'ensemble des champs d'intervention de la Caf. Déployées petit à petit sur les territoires, les CTG sont amenées à devenir, à terme, le modèle unique de relations.

## UNE CTG : POUR QUOI FAIRE ?

Au-delà d'un dispositif financier, une CTG constitue un véritable **levier décisif** à la définition, la mise en œuvre et la valorisation d'un **projet de territoire** et d'une vision décloisonnée et partagée. Elle vise à **renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions** en direction des habitants d'un territoire. Pour cela, elle **impulse et coordonne une multitude d'actions** portées par différents acteurs et **donne un sens commun** à leurs interventions.

## QUEL PÉRIMÈTRE ?

Une CTG fédère les acteurs locaux et intervient dans un grand nombre d'actions autour de **la famille et de l'action sociale** :

- Petite-enfance, enfance et jeunesse
- Accès aux droits et inclusion numérique
- Parentalité et famille
- Animation de la vie sociale
- Participation des habitants

Dans une démarche de transversalité, les CTG intègrent également les questions de mobilité, d'emploi, de lien social, de santé, de logement...



## QUELLE APPROCHE ?

### ÉTAPE 1

La CTG établit un diagnostic partagé et un plan d'action intégrant des priorités communes et organisant les moyens adaptés.

### ÉTAPE 2

Son déploiement s'appuie sur une démarche de mise en réseau et de coopération des acteurs de terrain : institutionnels, associatifs ou citoyens.

### ÉTAPE 3

Un comité de pilotage est mis en place pour faire le lien entre le cap fixé dans le projet et sa mise en œuvre.



# QUELLE STRATÉGIE POUR LA CTG DE L'ÎLE D'OLÉRON ?

## LA GENÈSE DU PROJET

La Caf de la Charente-Maritime et le service enfance-jeunesse de la communauté de communes de l'île d'Oléron sont partenaires depuis 2012, au moyen des **Contrats Enfance-Jeunesse (CEJ)** qui assurent le financement des équipements et la mise en œuvre de la politique enfance-jeunesse sur le territoire.

En 2019, la Caf a sollicité les élus de la Communauté de Communes pour faire évoluer ce partenariat vers une **contractualisation unique**, donnant l'opportunité à la CdC de compléter son action en direction **des parents et des publics fragiles** et de structurer un projet fort autour des dimensions **éducatives, familiales et sociales**.

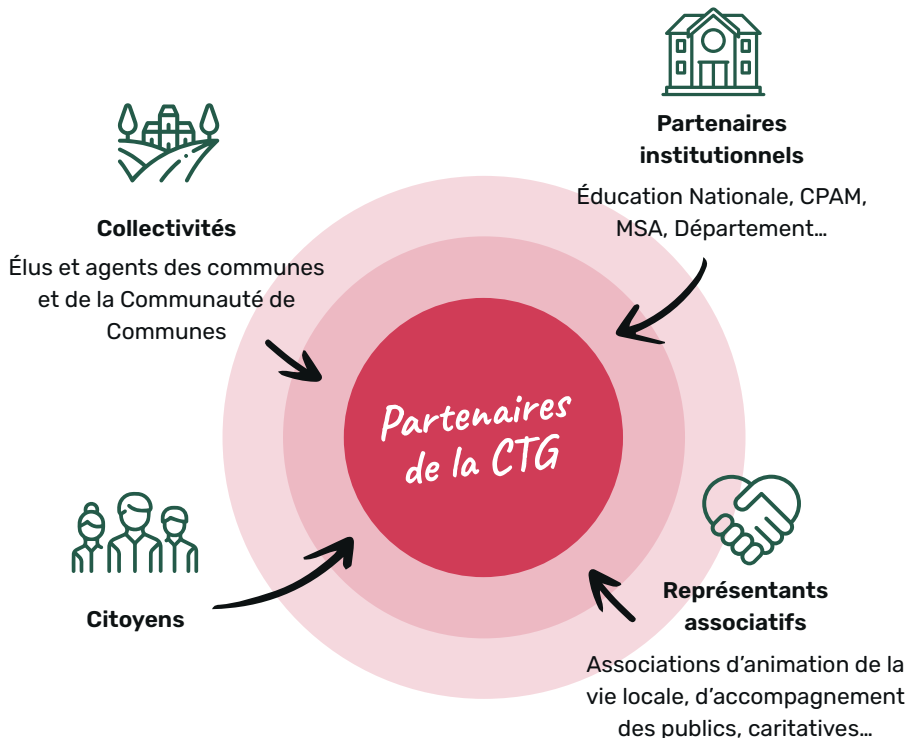


La CTG s'inscrit également dans les ambitions du projet de développement durable « Oléron 2035 » de la Communauté de Communes : tendre vers une île dynamique, chaleureuse et accueillante pour toutes et tous.

## L'ÉLABORATION

La CdC a souhaité **coconstruire le schéma de développement** de la CTG avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de penser l'action au plus près des besoins des publics et en cohérence avec ce qui existe déjà.

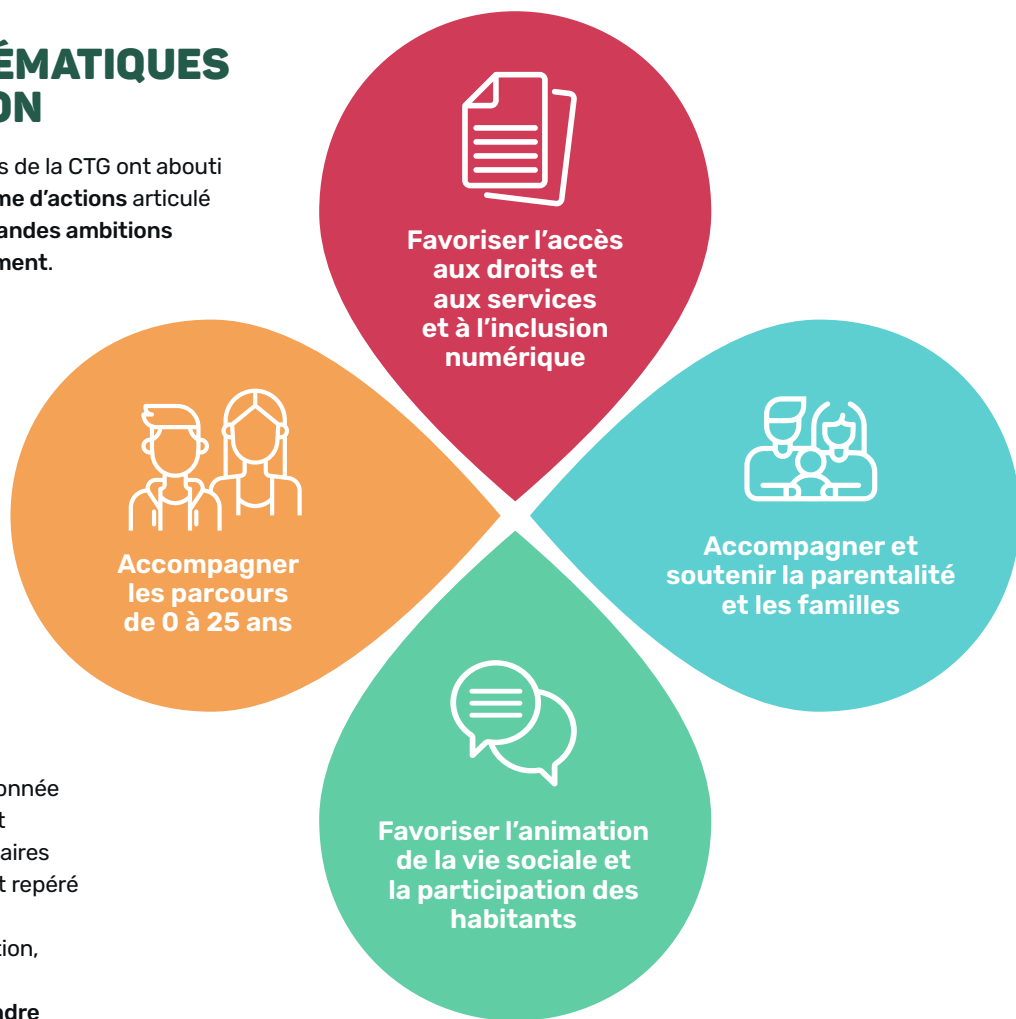
Pour cela, **un large panel de partenaires se sont mobilisés à l'occasion d'une série de séminaires de travail**. Cela a permis de faire se rencontrer, parfois pour la première fois, des acteurs issus de tous les secteurs (de l'éducation au logement, de l'animation à la santé...) et de partager leurs idées.





## LES THÉMATIQUES D'ACTION

Les partenaires de la CTG ont abouti à **un programme d'actions** articulé autour de **4 grandes ambitions de développement**.



## LE PRINCIPE D'ACTION

Sur chacune de ces ambitions de développement, les objectifs sont :

- 1 • Permettre une action mieux coordonnée et plus efficace à partir de l'existant
- 2 • Trouver des solutions complémentaires lorsqu'un manque ou un besoin est repéré

Dans la continuité de sa co-construction, la mise en œuvre de la CTG s'appuie sur **un travail partenarial, pour atteindre ses objectifs opérationnels** :

- Assurer une meilleure circulation de l'information sur l'offre existante
- Favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des partenaires locaux
- Favoriser la naissance de projets localement, la création de nouveaux services...

### MAIS PLUS CONCRÈTEMENT

*Quelles formes prend l'intervention de la CTG ?*

- **OPÉRATRICE :**  
La CTG, via la CdC, peut porter directement des projets et des services à destination de la population
- **COOPÉRATRICE :**  
La CTG assure :
  - L'animation de réseaux thématiques réguliers ou ponctuels
  - Un appui technique à l'action locale
- **OBSERVATRICE :**  
La CTG surveille et porte ces enjeux thématiques sur le territoire et auprès des autres politiques locales





## OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT N°1

# FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

### DIAGNOSTIC

- Une fracture numérique importante : 20% des Charentais-Maritimes sont en situation d'illectronisme
- Un non-recours aux droits plus marqué qu'ailleurs
- Des difficultés d'accès aux services essentiels (santé, logement, mobilité, formation...)

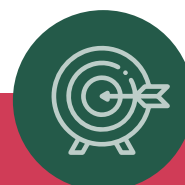
### ENJEUX ET DÉMARCHÉ

Renforcer l'accès aux droits et aux services : c'est faciliter l'accès aux services publics et aux prestations sociales, mais aussi à un logement, un emploi, une formation, aux soins, à un mode de garde ou à la mobilité. L'enjeu est donc de favoriser l'**insertion sociale**, lutter contre la précarité et améliorer l'**égalité** entre les personnes.



#### Création d'une Maison des Services Au Public France Services

Portée par la Communauté de Communes, la MSAP propose un accompagnement aux démarches administratives et au numérique, à Saint-Pierre-d'Oléron et en itinérance dans les communes.



## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Accompagner le public tout au long du parcours vers l'accès aux droits : de l'information et la compréhension, à la réalisation de la démarche administrative, puis vers l'autonomie
- ✓ Favoriser l'inclusion numérique de toutes et tous : développer des réponses d'accompagnement ponctuel et une offre locale d'apprentissage
- ✓ Réinterroger l'équité territoriale, l'accessibilité et l'itinérance des services à la population
- ✓ Adapter les modes d'accueil aux besoins spécifiques des parents et des enfants
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'offre de transports et au développement de solutions de mobilité solidaire
- ✓ Faire le lien avec la politique logement





## OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT N°2

# ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE DE 0 À 25 ANS



### DIAGNOSTIC

- Des problématiques de santé et de bien-être importantes et précoces (addictions, santé mentale...)
- Un décrochage scolaire important et un faible taux d'accès à la formation : 15.3 % des 18-24 ans sortent du système scolaire sans aucun diplôme
- Un souhait de loisirs et d'animation à l'année, exprimé par les jeunes
- Des parcours fragmentés et précaires vers l'indépendance (logement, emploi, mobilité...)

### ENJEUX ET DÉMARCHÉ

La démarche adoptée est de chercher à **donner les clés** et les moyens à chaque enfant, à chaque jeune, tout au long de son parcours (scolaire, familial, personnel...) de grandir, de **s'épanouir** dans de bonnes conditions, puis de **construire son projet de vie** en toute sérénité et selon ses propres choix.



**Renforcement du Bureau Information Jeunesse**  
Dès 2022, le Bureau Information Jeunesse renforce sa fonction de Pôle Jeunesse central autour de ses missions (information, accompagnement, prévention, animation, numérique) et rassemble de nombreux services dédiés (Mission Locale, accompagnement au logement, consultations d'un psychologue, animation jeunesse...)

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Assurer une continuité éducative, en favorisant le lien entre tous les acteurs de la petite-enfance et de l'enfance  
*En lien avec le Projet Éducatif Local*
- ✓ Soutenir et renforcer les actions de prévention en santé et bien-être en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles : santé mentale, santé environnementale, addictions...  
*En lien avec le Contrat Local de Santé*
- ✓ Faciliter l'accès et l'inclusion des enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques  
*En lien avec la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité*
- ✓ Lutter contre le décrochage scolaire, accompagner l'orientation, favoriser l'accès à la formation et préparer l'insertion professionnelle des jeunes
- ✓ Soutenir les projets des jeunes et favoriser l'ouverture vers l'extérieur
- ✓ Développer des solutions de logements à destination des jeunes



## OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT N°3

# ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ ET LES FAMILLES

### DIAGNOSTIC

- Un rôle de parent parfois difficile à exercer ou source de questionnements face à des enjeux nouveaux (numérique...)
- Un climat familial qui peut impacter le développement de l'enfant
- Des fragilités sociales qui peuvent fragiliser le rôle de parent (précarité, monoparentalité, isolement social...)
- Des réponses locales manquantes ou peu identifiées pour les familles

### ENJEUX ET DÉMARCHÉ

Accompagner et soutenir la parentalité et les familles a pour objectif de faciliter leur épanouissement. Dans une démarche bienveillante, non-intrusive et adaptée aux besoins de chaque foyer, c'est alors faire en sorte que les parents aient les bons outils pour exercer leur rôle (tant dans la pratique et gestion de leur quotidien que dans l'expérience et le vécu de parent) et trouvent des réponses à leurs besoins.



## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Structurer et développer l'offre d'accompagnement et de soutien à la parentalité et la rapprocher des parents les plus « invisibles »
- ✓ Structurer et développer un maillage de services aux familles sur le territoire
- ✓ Retisser du lien entre les familles et les institutions/structures et faciliter l'accès aux services
- ✓ Renforcer l'information et « l'outillage » des parents
- ✓ Renforcer et mutualiser les actions de prévention auprès des familles
- ✓ Soutenir les initiatives, l'entraide et la participation des parents
- ✓ Partager une culture commune du soutien et du rapport aux parents

#### Diffusion d'un Guide Familles

La CdC publie un guide présentant tous les services et démarches à l'attention des familles de l'île d'Oléron. Un outil pratique quel que soit l'âge des enfants et pour les nouveaux arrivants sur le territoire.



## OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT N°4

# SOUTENIR L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS



### DIAGNOSTIC

- Un tissu associatif et un lien social de proximité très développés
- ...Mais des situations d'isolement et des difficultés d'intégration pour une partie de la population
- Une volonté de participation des habitants à la dynamique de vie locale à soutenir

### ENJEUX ET DÉMARCHÉ

L'enjeu de la CTG ici est de soutenir et de favoriser la participation de tous les habitants à la vie locale et à leur environnement de vie, notamment les plus éloignés (précaires, jeunes, nouveaux arrivants...). La démarche et les principes de l'animation de la vie sociale vont au-delà du lien social, il s'agit de mettre les habitants au rang d'acteurs.

#### DÉFINITION :

#### L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

*Ce sont toutes les dynamiques de mobilisation des habitants, appuyées par des équipements de proximité, qui œuvrent pour améliorer les conditions de vie des habitants eux-mêmes (solidarité, lien social, réduction des exclusions, cadre de vie...)*

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Soutenir l'accès et la participation à l'animation de la vie sociale, à la culture et aux loisirs de tous les publics
- ✓ Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire
- ✓ Favoriser l'implication des jeunes et des actifs dans la vie locale et le monde associatif
- ✓ Favoriser l'expression et la participation des habitants pour appuyer nos politiques publiques
- ✓ Soutenir les initiatives citoyennes et favoriser la naissance de projets à partir des publics



#### Projet Consultation Jeunesse

*Chaque année, la CdC organise en partenariat avec les structures jeunesse du territoire, un projet participatif de consultation des jeunes. La pratique artistique devient la première marche vers une prise de parole et une implication dans la construction d'un territoire qui leur ressemble.*



59 route des Allées  
17310 Saint-Pierre-d'Oléron  
05 46 47 24 68  
[accueil@cdc-oleron.fr](mailto:accueil@cdc-oleron.fr)  
[www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)

**Suivez-nous sur Facebook :**  
[@communauté.liledoleron](https://www.facebook.com/communauté.liledoleron)

Service Enfance-Jeunesse  
**Chargée de coopération Convention  
Territoriale Globale**  
[ctg@cdc-oleron.fr](mailto:ctg@cdc-oleron.fr)